

**École
nationale
supérieure
des Arts
Décoratifs**

**250^e
anniversaire**



**Taxe
d'apprentissage
2016**

**École
nationale
supérieure
des Arts
Décoratifs**

**Développer
les moyens
pédagogiques
et techniques
de l'École**

**Soutenir le
développement
de la Recherche
par l'Art et le Design**

**250^e
anniversaire**

**Renforcer
les liens
de l'École
avec
l'entreprise**



**Trois raisons de verser
votre taxe d'apprentissage
à l'ENSAD en 2016 :**

**Recruter des stagiaires
et des diplômés
aux profils diversifiés**

**Créer des formations
adaptées aux réalités
professionnelles
et aux enjeux contemporains
des entreprises**

**S'associer aux projets
de l'École pour aller
plus loin dans la recherche
et l'innovation.**

**L'ensemble
des filières
professionnelles
et métiers
de la création
représentés
au travers de nos
10 spécialisations :**

**Architecture
intérieure
Art-Espace
Cinéma
d'animation
Design graphique
Design objet
Design textile
et matière
Design vêtement
Image imprimée
Photo / Vidéo
Scénographie**

Chiffres clés

2222
candidats
au concours de
1^{ère} année 2015

75
lauréats

700
étudiants

10
secteurs
de formation

1
laboratoire
de recherche
EnsadLab

110
partenariats
académiques

2
Chaires
d'enseignement
« Innovation &
Savoir-Faire » et
« Eco-conception »

18
ateliers
techniques

1
matériauthèque

1
bibliotheque

250 ans d'histoire, un modèle pédagogique unique

250 ans d'histoire, un modèle pédagogique unique, une ouverture sur le monde avec plus de 150 partenariats académiques et avec les entreprises les plus innovantes placent l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs dans le cercle restreint des grandes écoles d'art et de design. Fondée en 1766, relevant du ministère de la Culture et de la Communication, son diplôme est aujourd'hui reconnu au grade de Master. EnsadLab, le Laboratoire de recherche de l'École offre en outre plusieurs groupes de recherche et accueille une cinquantaine d'étudiants chercheurs et doctorants.

L'École est membre de l'Université de Recherche Paris Sciences & Lettres- PSL Research University- portée par 25 établissements prestigieux comme l'ESPCI, l'Université Paris Dauphine et l'École normale supérieure. L'École s'est engagée dans des partenariats structurés, par exemple la *Chaire Innovation & Savoir-faire* soutenue par la fondation Bettencourt Schueller et la *Chaire EC-AD* d'éco-conception soutenue par Nespresso.

Depuis deux ans, l'École déploie une ambitieuse politique de formation au niveau international au travers, notamment, de la création d'un co-diplôme en mode et design textile et matière avec la Bunka Gakuen University de Tokyo. Aux côtés de Gabon Special Economic Zone S.A. (GSEZ), l'École a également entrepris en 2015 de créer la première école de design en Afrique: Arts Déco Africa.

L'École continue de former chaque année des designers et des artistes de grande renommée tels que Philippe Apeloig, Ronan Bouroullec, Jean-Paul Goude, Camille Henrot, Anri Sala, Jacques Tardi, Yiqing Yin...

Les partenariats entreprises au cœur de la pédagogie Quelques exemples :

Orange

Partenariat de recherche sur l'interconnectivité et les textiles innovants

Chimex

Conception d'une blouse de travail pour les personnels laborantins de l'entreprise

Tarkett

Prospection et innovation sur les revêtements de sol de demain

Editions Stock

Réalisation des bandeaux de couverture des ouvrages de la rentrée littéraire 2015

Aesop

Projet d'architecture intérieure pour une boutique berlinoise de la marque

IFF

Collaboration des étudiants en Design vêtement avec les parfumeurs d'IFF dans le cadre de leur première collection mode

Maison Fabre

Réalisation de gants dans le cadre de la formation Accessoires des étudiants en Design vêtement

Haviland

Imaginer des horizons nouveaux pour la grande manufacture française de porcelaine



Comment nous verser votre taxe d'apprentissage

Votre contact
taxe d'apprentissage :
Jennifer Biget
jennifer.biget@ensad.fr
+ 33 (0)1 42 34 98 33

1

Choisissez votre organisme collecteur :

Le versement s'effectue par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) agréé.

Ces organismes vous fourniront les documents à leur retourner ainsi qu'une aide pour le calcul de la taxe.

2

Utilisez nos habilitations : L'École est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage pour la catégorie B (cadres supérieurs niveau 1)

3

Donnez vos indications de versement avant le 29 février 2016

Adresse :
École nationale supérieure des Arts Décoratifs
31, rue d'Ulm
75240 Paris cedex 05

4

Suivez votre versement : Votre OCTA vous remettra un reçu libératoire au moment de votre versement et affectera la somme due à l'École au mois de juin 2016.

5

Tenez-nous informés ! Une fois votre décision prise, merci de nous retourner le coupon de promesse de don : nous pourrions ainsi vous remercier, ajuster notre budget prévisionnel et, si vous le souhaitez, vous informer de notre actualité.

École nationale
supérieure
des Arts Décoratifs
31 rue d'Ulm
75240 Paris cedex 05
www.ensad.fr



3



4

1. Couverture : Grand projet Design objet « PiotBarbette » de M. Barbette et A-C. Piot © Piot-Barbette / Ensad 2015
2. Grand projet Design vêtement, collection « Manhood » de Ludovic Léger en partenariat avec IFF et avec le soutien de la Fondation Bettencourt Schueller © M-E. Fallourd / Ensad 2015
3. Atelier Maille / Tissage © P. Chancel / Ensad
4. « Display of Affection » de C. Chapron en partenariat avec CIAV Meisenthal et avec le soutien de la Fondation Bettencourt Schueller © P. Nicou / Ensad 2015